

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 5 mars 2024

CANNE : RÉCOLTE 2024

Avenir de la filière

Après le lancement retardé de la campagne de la coupe de la canne le 1er mars dernier, suite à la mobilisation de certains planteurs, le président du conseil régional, le président du conseil départemental et le préfet de région tiennent à rappeler :

- les avancées très significatives actées dans la convention canne 2023-2028 avec une augmentation de près de 30 % du prix à la tonne (109 € pour la Guadeloupe contre 102 euros pour la Réunion), prix constitué à 80 % d'aides publiques, ce qui témoigne de l'engagement des collectivités et de l'État auprès de la filière ;
- les propositions faites pour la campagne 2024, avec effet dès cette année :
 - augmentation de la prime bagasse pour les planteurs qui en percevront dorénavant la quasi-totalité ;
 - mise en place d'un intéressement au résultat de l'industriel, intéressement qui sera d'autant plus important que la campagne pourra démarrer tôt ;
 - révision de la formule de prix pour une meilleure prise en compte de tous les produits issus de la canne à sucre et pour favoriser la transparence dans les modalités de calcul ;
 - paiement accéléré et traitement collectif des aides, création d'un observatoire des sols.

À cet égard, la région, le département et l'État se portent garants de la mise en œuvre, d'ici fin juin 2024, de cette feuille de route.

Le président du conseil régional, le président du conseil départemental et le préfet de région tiennent à souligner le caractère non tenable de la demande de certains syndicats agricoles sur le fondement d'un prix plancher de 120 euros. La mise en œuvre d'une telle revendication aurait un coût économique exorbitant (8 millions d'euros) qui aujourd'hui ne peut être supporté par aucun des partenaires de la filière et les mettraient en très grande difficulté.

Ils en appellent donc plus que jamais à la responsabilité de tous, à l'arrêt des divisions entre planteurs, afin de ne pas précipiter la filière vers de très graves difficultés où tous les acteurs -planteurs, opérateurs, usiniers - seront perdants avec des cannes non coupées.

Le président du conseil régional, le président du conseil départemental et le préfet de région rappellent que l'avenir de la filière doit passer par un travail de restructuration, travail auquel ils s'engagent à apporter tout leur accompagnement, à travers l'augmentation des rendements, la diversification des productions agricoles et les regroupements fonciers

Contacts presse :

Conseil Régional, Mme Karel CLOTAIRE : 0690 31 16 48
Conseil Départemental, M Younid COUPAN : 0690 26 34 12
Préfecture, Mme Anna GOUTTENOIRE : 06 90 58 80 59